

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie. Le député a posé une question à laquelle le ministre visé est libre de répondre ou non. Son secrétaire parlementaire peut répondre à sa place. Je ne vois pas là motif à invoquer le Règlement. Toutefois, si le député veut poser une question supplémentaire, je lui accorderai la parole.

M. McGrath: Madame le Président, je respecte votre avertissement.

M. Chrétien: Madame le Président . . .

M. McGrath: Allez-y.

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): Madame le Président, comme les Phillis, nous avons un excellent frappeur désigné.

Des voix: Bravo!

M. McGrath: Ils ont besoin de tous les frappeurs désignés qu'ils peuvent réunir. Je voudrais poser une question au ministre responsable de la politique sociale. Le rapport du groupe de travail sur le système de revenu de retraite au Canada a été déposé à la Chambre le 21 avril dernier, mais le gouvernement n'y a donné aucune suite. Le rapport décrit, entre autres choses, la situation déplorable des ménagères à la retraite, qui représentent un nombre disproportionné des pauvres du Canada, ce qui, à mon avis, est une honte. L'une des recommandations du rapport propose que le conjoint qui s'occupe de la maisonnée, ordinairement la femme, ait droit à des prestations en vertu du Régime de pensions du Canada. Le gouvernement a-t-il l'intention de tenir sa promesse électorale et de faire profiter les femmes du Régime de pensions du Canada?

M. Frith: Madame le Président, le gouvernement a l'intention d'appliquer toutes les lignes directrices de sa politique exposées en avril 1979, sauf erreur, par le premier ministre, en ce qui a trait aux réformes nécessaires au Canada pour protéger suffisamment nos personnes âgées. Je sais que, dans une très grande mesure, mon ministre et son ministère tiennent absolument à réformer le Régime de pensions afin de supprimer toutes les injustices dont les Canadiennes sont présentement victimes.

* * *

L'INDUSTRIE

LES EFFETS DE LA LÉGISLATION AMÉRICAINE SUR L'INDUSTRIE CANADIENNE

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, je voudrais poser une question au premier ministre. J'ai hâte de voir qui va y répondre.

Questions orales

Des voix: Oh, oh!

• (1425)

M. Deans: Maintenant que cela est réglé, je me demande si le premier ministre partage les préoccupations exprimées pendant la fin de semaine par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures en ce qui concerne l'application au Canada, et plus précisément à l'industrie canadienne, de la législation américaine. Est-ce qu'il se rend compte des inconvénients que cela présente pour notre pêche, pour notre construction automobile, pour notre sidérurgie, et en particulier pour la société Bombardier qui a été contrainte récemment de créer une société aux États-Unis pour pouvoir obtenir un marché là-bas? Qu'est-ce que le premier ministre a l'intention de faire au Canada, avec les ressources et la main-d'œuvre dont nous disposons, pour édifier notre économie pour le compte des Canadiens?

Une voix: Il va l'inscrire dans la constitution.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je n'ai pas lu le discours du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Suivant ce qu'en a rapporté le député, il a exposé semble-t-il une politique de reprise en mains de notre environnement économique intérieur, ce qui est bien dans la ligne d'action du gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. Deans: C'est bien dans la ligne d'action du gouvernement. J'ai une question supplémentaire à poser. Le premier ministre sait-il que l'an dernier 65,000 emplois ont été perdus dans la province d'Ontario, que depuis 12 mois près de 1,000 personnes ont été licenciées en moyenne chaque jour ouvrable? Le premier ministre peut-il nous dire ce que nous pouvons attendre du gouvernement, dans les deux ou trois ans à venir, en fait de programmes de création d'emplois permanents propres à stabiliser l'économie, à nous détacher de l'évitable influence américaine et à nous rendre économiquement maîtres chez nous?

M. Trudeau: Madame le Président, je me demande si le député ne désire pas que je passe en revue toutes les politiques fédérales relatives aux investissements étrangers.

M. Deans: Oui, je vous en prie.

M. Trudeau: En ce cas, je lui répondrai qu'il ne s'agit pas là d'une chose qui puisse se faire pendant la période des questions. Mais je dois lui rappeler, comme le député de l'opposition officielle se l'est fait rappeler, que le budget sera présenté le 30 octobre.

Une voix: Le 28 octobre.

M. Trudeau: Le 28 octobre.

M. Crosbie: Vous perdez la mémoire.

M. Trudeau: Il me semble que c'est là une préoccupation que le député pourrait exposer dans le cours du débat budgétaire, et d'ailleurs le ministre voudra vraisemblablement en parler lui-même, parce que la question du chômage est l'une de ses principales préoccupations.